



Communauté  
de communes  
de **Lacq**

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Réunion du 14 février 2008

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ

L'an deux mille huit, le quatorze février à dix-huit heures, le Conseil de la communauté de communes de Lacq, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de la communauté de communes, sous la présidence de Monsieur David HABIB.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Jean DORÉ, Jean HAU-PALÉ, Edouard HAGET, Michel JABOT, Mme Catherine POQUE, MM. Michel REMAUD, Georges FERROU, Daniel LASSALLE, Mme Josiane BOADA, MM. Jean-Yvon LACOURREGE, Jean CAZABAN, Jean-Claude CABANNÉ, Yves PIEDNOIR, Guy CASSOU, Alain LABESCAT, Didier VINCENT, Pierre DOMBLIDES, Michel CAMDESSUS, André TROUILH, Jean DOUMECQ-ARRISCLE, Tony CAMPANELLA, Jean-Pierre CHAIGNEAU, Mmes Véronique CHASSAIN, Martine DUCAMIN, Amour GRACIA, MM. François HÉRAUD, Patrice LAURENT, Mme Emilie MALDONADO, MM. Pierre LANSOU, Jean-Luc MARTIN, René LACABE, Dominique BERNARD, René REFFET, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Fernand CAMGUILHEM, Francis LAYUS,

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES** : M. Régis DURAND (pouvoir à M. Pierre DOMBLIDES), Mme Sara CHATHAM (pouvoir à Mme Emilie MALDONADO), M. Guy DUFOURG (pouvoir à Mme Josiane BOADA), M. Thierry GONZALEZ, Mme Michèle DAUBAS (pouvoir à M. Christian LÉCHIT).

**ETAIENT ABSENTS** : MM. Léon GUILHAMÉLOU-SEMPÉ, José DE LA CALLE, Denis LEDAIN, Michel VASSALIERE, Dominique TOUYA, Mmes Eliane REDONNET, Maryline HAMON, M. Francis PÉRUILHÉ, Mme Marlène TURPAIN, M. Yves CAUHAPÉ.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Michel CAMDESSUS.

.../...

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 14 février 2008

### Extrait des délibérations



**Président :** Monsieur David HABIB  
**Rapporteur :** Monsieur Dominique BERNARD

#### **OBJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT D'EXPLOITATION DE L'UIOM : LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

« Le contrat d'exploitation de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) arrive à expiration le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Il avait été conclu après appel d'offres, pour une durée de 6 ans.

Il convient donc, comme cela avait été fait pour le précédent contrat, de vérifier, avec l'appui d'un cabinet spécialisé, que l'installation est restituée en bon état de fonctionnement.

Votre commission « Environnement et sécurité » et votre Bureau vous proposent :

- **de confier** la réalisation d'une expertise à un cabinet spécialisé,
- **de décider** du lancement de l'appel d'offres ouvert pour retenir un prestataire pour l'exploitation de l'installation à la fin du contrat actuel,
- **de charger** votre Bureau d'arrêter les prescriptions du cahier des charges du dossier de consultation,
- **d'autoriser** votre président à signer toutes pièces nécessaires pour mener cette opération à bonne fin (contrat d'études, marché de prestation de services, etc...) »

Après en avoir délibéré, le Conseil de la communauté de communes **ADOpte** le présent rapport à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président de la communauté de communes,



David HABIB